



Ce document contient la transcription textuelle d'une vidéo du MOOC UVED « Éducation à l'Environnement et au Développement durable ». Ce n'est donc pas un cours écrit au sens propre du terme ; le choix des mots, l'articulation des idées et l'absence de chapitrage sont propres aux interventions orales des auteurs.

Éducation au développement durable : ce que disent les programmes scolaires en Belgique

Marina Gruslin

Maître assistante, HEP Charlemagne de Liège (Belgique)

Alors en Belgique, que se passe-t-il vraiment en matière d'éducation au développement durable ?

Je vais essayer de vous situer d'abord le contexte puisqu'il est un peu compliqué en Belgique. Nous avons donc plusieurs régions : la Région flamande, la Région wallonne, la Région bruxelloise et la Région germanophone. Et donc là, nous avons regroupé les pouvoirs organisateurs des éducations en fonction de ces régions. Et je vais vous parler de la Fédération Wallonie-Bruxelles, donc, qui fédère à la fois les 2 espaces francophones bruxellois et wallon.

Alors comment ça fonctionne ? Il y a déjà 2 ministères dans cette Fédération Wallonie-Bruxelles. Un ministère qui s'occupe du primaire fondamental et du secondaire et un autre ministère qui s'occupe essentiellement plutôt de la formation de l'enseignant et de la recherche, c'est-à-dire de l'enseignement supérieur. Donc ils ont chacun élaboré des décrets qui organisent notre enseignement. Cet enseignement donc est dispensé généralement en disciplines comme dans beaucoup d'autres pays européens. Et ces décrets nous donnent quand même des lignes directrices, des injonctions concernant les objectifs tout simplement de notre enseignement. Dans ces objectifs généraux, on trouve déjà l'éducation à la

citoyenneté responsable, on trouve l'émancipation des étudiants, la confiance en soi. Faire des étudiants qui soient des citoyens responsables de leur société eux-mêmes et qui seront capables de prendre une vie active dans cette société sociale et économique par le futur de l'enseignement qu'ils vont recevoir et l'appropriation de savoirs et de compétences pour permettre de faire tout ça. Ça, ce sont les objectifs généraux.

Alors est-ce que le développement durable en tant que tel se trouve dans ces textes ? Eh bien non. Donc il n'y a pas un prescrit vraiment clair, mais ce sont les axes du développement durable qui peuvent éventuellement déjà s'y trouver. Et donc même si nos pouvoirs organisateurs ont signé tout ce qui était grandes déclarations onusiennes, la décennie de l'éducation au développement durable de l'UNESCO, tout ça, ça a été signé, ratifié. La mise en place, ça a été beaucoup plus lent et beaucoup plus long. Donc on a d'abord pris le temps de faire un état des lieux de ce qui se faisait déjà. Et c'est clair que quand je dis le mot environnement, écologie, promotion de la santé, tout ça se trouve déjà dans les programmes, dans les textes, dans les points de chaque discipline. Alors ça ne se trouve pas pour ou à l'intérieur de chaque discipline justement, mais chaque discipline va faire "sa part du boulot". Ça, c'est ce qui se passait, en tout cas, avant qu'on commence à développer.

Je crois que c'est plus ou moins en 2004, le décret missions, où on a défini vraiment que les écoles primaire et secondaire devaient développer des projets d'école, qui tournent autour de l'environnement, qui tournent autour de la santé, de la citoyenneté responsable. Donc ça veut dire que les enseignants ont quand même eu un prescrit, qu'ils se le sont approprié et ils ont commencé à développer, donc ce sont les acteurs de terrain en fait, qui ont commencé à développer différents projets. Et l'EDD est arrivée progressivement au travers de ça. Parce que les enseignants, ils savent qu'en fait ils pratiquent ou ils veulent pratiquer une éducation de sens, plutôt éducation globale. Alors tout le monde ne le fait pas, bien entendu, mais quand même beaucoup d'équipes se sont mises à développer, y compris des écoles éco-socio-structurées. C'est notamment le cas du RSI d'Eupen qui a développé les Cahiers du Développement Durable pour une école technique et professionnelle du secondaire.

À partir des outils qui ont été créés par des enseignants et qui ont été diffusés par des enseignants et pour des enseignants, ces Cahiers du Développement Durable sont devenus un outil vraiment indispensable, y compris en formation initiale d'enseignant. Donc l'EDD est déjà présent dans les pratiques et ça a eu un espèce d'effet "bottom-up" qui fait que les inspecteurs, etc. se sont dit : "Il faut qu'on investisse un petit peu sur ce qui se fait réellement." Donc en éducation à l'environnement et en matière de développement durable. Alors j'associe les 2 parce qu'en fait on ne les a pas dissociés en Belgique. Donc en 2014 est sortie une petite brochure faite par l'Inspection, suite aux résultats des enquêtes qu'ils ont menées assez positives, disant que 75 % des établissements pratiquaient déjà des projets de ce type. Et donc ça c'est relativement positif avec l'appui de la direction, avec les équipes. Et ces petites, je vais dire, pratiques ont été mises en relation avec l'extérieur de l'école, avec les associations, les classes de dépaysement, les classes vertes. Ça se pratiquait déjà avant, ce

qu'on appelait l'ErE donc l'Education relative à l'environnement. Et donc ils n'ont pas voulu les dissocier et ils ont dit : "Effectivement nous on va faire de l'ErEDD." Donc la brochure de l'Inspection, c'est intitulé comme ça. C'est "Développons l'ErEDD", l'Education relative à l'environnement associée au développement durable ou plus intégrée.

Ce qu'il manque quand même toujours, c'est cette espèce d'aspect systémique que peut apporter le développement durable parce qu'il manque parfois de temps de coordination. C'est particulièrement vrai, en tout cas, pour les écoles secondaires qui sont toujours disciplinaires. C'est toujours vrai également pour l'enseignement, la formation initiale où on n'a pas réellement, où on n'a plus en tout cas, suffisamment d'espace-temps pour pouvoir coordonner ce type de projet. Donc avant, il y a 2 ans environ, on faisait toujours, dans la formation initiale, des projets d'une semaine liés souvent avec les besoins que les étudiants exprimaient. Donc cet aspect participatif des étudiants est important dans l'éducation au développement durable, où on les mettait en action et où on faisait des projets, des voyages, de sorties de terrain, etc. Tout cet espace-temps est en train de se réduire, malheureusement, depuis une réforme du paysage de l'enseignement supérieur, où on a changé les calendriers pour s'aligner plus sur ce qui se faisait au niveau universitaire. Parce que chez nous les hautes écoles, ce n'était... La formation d'enseignants en tout cas maternelle, primaire et secondaire se fait dans nos hautes écoles, et donc c'est là que se passent réellement les choses et on n'a pas cet espace-temps pour se coordonner. Donc ce qu'on faisait avant, on ne sait plus le faire, on avait à peu près un mois de projet sur les trois années de formation, une semaine par année. On faisait généralement la découverte du quartier en première année, la découverte d'une région en deuxième année et puis on allait un peu plus loin, y compris parfois dans des projets solidaires au Togo, au Burkina Faso en troisième année. Tout ça ne peut plus se faire, on a réduit tous ces projets à environ quatre jours de liberté dans les programmes étudiants. Donc de notre liberté pédagogique ancienne, il reste de moins en moins. On nous a structuré un enseignement en UE, activité d'apprentissage, où malheureusement les contenus disciplinaires ont diminué aussi fortement pour prendre plus des tâches administratives. Et donc c'est une petite régression en matière de l'enseignement supérieur pour ce qui est des espaces de projets, de formation au projet.

Voilà je vais conclure en disant que donc de l'éducation au développement durable, le prescrit n'est pas toujours suffisant, mais il légitimise en tout cas les pratiques qui se font. Donc ce serait quand même bien qu'il y ait un effet "top down", qu'il y ait quelque chose qui soit mis clairement en place par le ministère. Par contre les pratiques existant déjà donc le "bottom-up" fait aussi quelque chose de positif en Belgique, il y a eu beaucoup de choses qui se font, y compris la création d'outils. Et on allie maintenant tout ce qui est citoyenneté mondiale à tout ce qui est environnemental. Donc ça commence à se faire, mais l'espace de coordination, malheureusement, manque toujours pour pouvoir faire un peu plus systémique. Voilà un petit peu ma conclusion. Donc il y a déjà des pratiques. Tout va dépendre évidemment des acteurs, eux-mêmes, de ce qu'ils se sont appropriés. Voilà. C'est vraiment quelque chose d'important

de dire que ça, il peut y avoir n'importe quel prescrit qui légitimise un petit peu les pratiques, ce sont quand même les enseignants qui font cette éducation au développement durable avec surtout les étudiants, avec les besoins des étudiants. Il faut des temps de parole, il faut des temps de concertation qui manquent pour avoir cet aspect systémique.